Système d'information Schengen: mise en application en Bulgarie et en Roumanie des dispositions restantes de l'acquis de Schengen

2018/0802(CNS) - 13/06/2018 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 591 voix pour, 68 contre et 31 abstentions, suivant la procédure de consultation, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil concernant la mise en application en République de Bulgarie et en Roumanie des dispositions restantes de l’acquis de Schengen relatives au système d’information Schengen.

Le Parlement a **approuvé** sans amendements le projet du Conseil qui vise à supprimer les restrictions restantes concernant l’utilisation du système d’information Schengen (SIS) par la Bulgarie et la Roumanie.